

1. Vallée de l'Arve - Nangy – 460m

70 VL - 31 ares/VL avec 22,2 ha pâturés dont 86% de prairies naturelles.

Objectif : Valoriser le plus d'herbe avec du pâturage de jour (3kg de foin en bâtiment) et une complémentation à base de céréales seules (max 2kg)

2. Plateau des Bornes – Arbusigny - 930m

60VL – 45 ares/VL avec 27ha pâturés en 100% prairies naturelles.

Objectif : Pâturage jour/nuît avec 1 à 2kg de foin en bâtiment



3. Bassin annecien – Poisy - 530m

74VL – 45 ares/VL avec 34ha pâturés dont 16% de prairies naturelles.

Objectif : pâturage jour/nuît sans fourrages et complémentation avec maïs épi jusqu'au 15/05 puis céréales

4. Avant Pays Savoyard – Traize – 450m

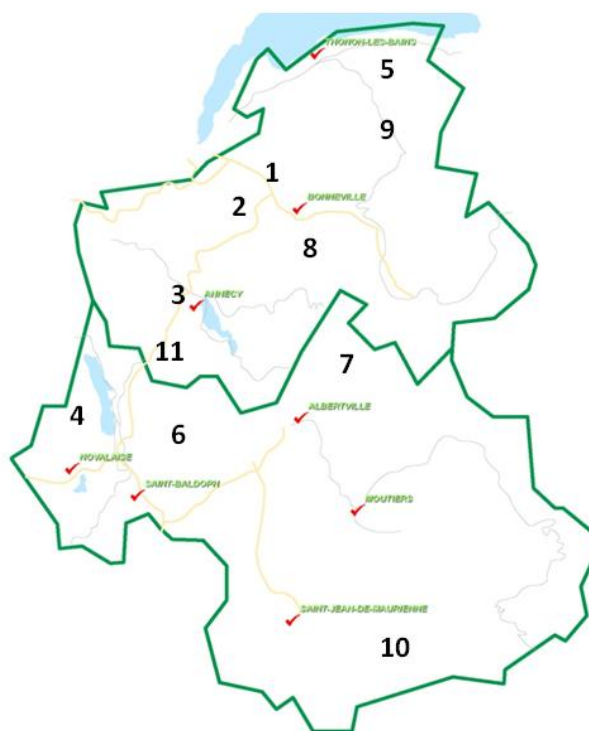
130VL – 26 ares/VL avec 34ha dont 82% de prairies naturelles.

Objectif : Pâturage jour/nuît avec possibilité d'affourager en vert pour faire tampon selon les conditions météo

5. Plateau Gavot – Larringes – 785m

45 VL – 38 ares/VL avec 17ha pâturés en 100% prairies naturelles.

Objectif : Pâturage jour/nuît sans complémentation en fourrages



11. Suivi Affouragement en vert

Le suivi affouragement en vert continue cette année ! L'objectif de ce suivi est d'avoir des outils pour comprendre et accompagner cette pratique (rendements, stades, valeurs alimentaires). Les deux exploitations suivies sont situées à Boussy et Mûres dans l'Albanais, à environ 500m d'altitude.

→ Mûres : 100VL, affouragement de PME*, 1 repas affouragé par jour soit 7kgMS/VI/jour et 8 ares/VL affouragés

→ Boussy : 95VL, affouragement de RGI* dérobes, RGH* – TV*, PME, 2 repas affouragés par jour soit 9kgMS/VL/jour et 10 ares/VL affouragés.

*PME = prairie multi espèces, RGI = Ray Grass Italien, RGH = Ray Grass Hybride, TV = Trèfle Violet

6. Bauges – Le Châtelard – 750m

100VL – 40 ares/VL avec 40ha pâturés en 100% prairies naturelles.

Objectif : Pâturage jour/nuît avec au minimum 3kgMS de foin en bâtiment

7. Beaufortain – Beaufort - 800 à 1700m

50VL – 40 ares/VL sur les parcelles du bas avec 20ha pâturés en 100% prairies naturelles (800 à 1100m)
50ha pâturés en alpage (1600 à 1700m)

Objectif : Pâturage jour/nuît sans complémentation en fourrages

8. Aravis – Le Grand Bornand – 1200m

38VL – 45 ares/VL avec 17ha pâturés en 100% prairies naturelles.

Objectif : Pâturage jour/nuît sans complémentation en fourrages

9. Giffre – Mieussy – 835 à 1500m

70VL – 40ha accessibles sur les parcelles du bas, pâturés en fonction de la date de montée en alpage, 100% PN
Environ 80ha pâturés en alpage (1500m)

Objectif : Pâturage jour sur les parcelles du bas puis jour/nuît sans complémentation en fourrages en période d'alpage

10. Haute Maurienne

Informations dans le prochain bulletin
herbe

Données mises à jour

03/03/2018

Altitude	Station et altitude	Som T°C 1er janvier	Moy.
200 - 400 m	CHAMBERY-AIX - 235	292	272
	MONTMELIAN - 264	279	
	ALBERTVILLE - 335	265	
	LAC AIGUEBELETTE - 375	255	
	THONON - 376	270	
400 - 700 m	BONNEVILLE - 450	216	222
	USINENS SA - 452	232	
	MEYTHET - 458	217	
	STE MARIE CUINES - 460	228	
	DOUVAINE SA - 470	251	
	GIEZ - 478	195	
	VERRENS-ARVEY - 530	234	
	VIRY - 580	203	
700 - 1000 m	ST MICHEL MAUR - 698	188	152
	EVIAN - 725	151	
	BOURG ST MAURICE - 865	149	
	CHAPELLE ST MAURICE - 970	120	
1000 - 1500 m	CHAMONIX - 1042	67	61
	FECLAZ_SAPC - 1328	67	
	LE GRAND-BORNAND - 1430	52	
	LE TOUR - 1500	58	
+1500 m	COL-DES-SAISIES - 1633	32	34
	MONT ARBOIS - 1833	36	

Et les sommes de températures à partir de février pour suivre l'avancement des graminées ?

Nous en sommes à 88° en Savoie et 70°J en Haute Savoie pour les stations les plus avancées. Pour rappel, la mise à l'herbe est conseillée à 300°J. Vous avez donc encore le temps, pour aménager le parcellaire par exemple !

Guillaume Glémot – 06 13 91 01 25

Marianne d'Azémar – 07 61 94 04 86

➤ **En 2018, 12 exploitations suivies dans le Bulletin Herbe des Savoie !**

Cette année, plusieurs changements s'opèrent dans votre bulletin herbe puisque 12 exploitations vont être suivies ce printemps : 10 exploitations pour suivre l'évolution de la croissance de l'herbe et 2 exploitations pour donner des repères sur l'affouragement en vert. Vous trouvez la répartition de ces exploitations sur la première page du bulletin.

• **Suivi de la croissance de l'herbe pour le pâturage**

Les exploitations suivies sont situées en Savoie (4 exploitations) et en Haute Savoie (6 exploitations). Les éleveurs pratiquent le **pâturage tournant** avec des **stratégies variées et conditionnées par leurs objectifs et les possibilités du parcellaire**. Dans les encadrés, vous voyez que pour la plupart des exploitations, l'objectif est de pâturer jour et nuit sans affouragement. Pour celles où cela n'est pas possible, les éleveurs limitent l'affouragement en bâtiment pour valoriser au maximum le pâturage la journée.

Au cours du printemps et pour chaque exploitation, vous trouverez la croissance et la hauteur d'herbe moyenne ainsi que l'évolution des données techniques (production laitière, complémentation).

4 exploitations avec alpage pour vaches laitières seront suivies. Elles sont encadrées en vert sur la carte. Lorsque la saison d'alpage commencera, nous donnerons des informations techniques plus adaptées au fonctionnement de ces types d'exploitations (date de montée en alpage, surface du quartier, production laitière ect.).

Une autre nouveauté cette année est le suivi d'une exploitation en Bio sur le plateau des Bornes.

• **Suivi des pratiques d'affouragement en vert**

Pour une deuxième année, nous allons suivre l'évolution des pratiques de **deux exploitations dont le système est principalement basé sur de l'affouragement en vert**. Ces exploitations sont situées en Haute Savoie. Vous trouvez les informations techniques dans l'encadré vert. Elles seront mises à jour au cours de la saison : début de l'affouragement, type de ressource affouragée, évolution de la complémentation (fourrages et concentrés), troupeau, avancement (nb ha/semaine). Ces informations ont pour objectif de vous donner des repères afin de piloter votre système.

➤ **Fertilisation et sommes de température : où en sommes nous ?**

Pour ce deuxième bulletin, nous ne regardons encore que les sommes de température à partir de janvier pour la fertilisation azoté (minérale, lisier, purin). Pour rappel, à 200°J, l'apport est au plus près des besoins des graminées et sera mieux valorisé. Ces 200°J sont dépassés en dessous de 700m. Pour ces exploitations, il faut impérativement réaliser votre premier apport, dès que le sol sera à nouveau portant.

Pour les exploitations en dessous de 1000m, les 200°J seront bientôt atteints, mais pas avant le retour du beau temps, c'est-à-dire dans une semaine. Vous avez donc encore du temps.

Les exploitations situées au dessus de 1000m ne sont pas encore concernées.

Bonne semaine !